

Procès-verbal

Séance ordinaire du comité de parents

11 mars 2025 à 18 h 30 par Teams

Présences

Pour le comité de parents

Mme Marie-Eve Beaudin
Mme Geneviève Blanchet
M. Guillaume Bérubé
Mme Marie-Pier Denis
Mme Chantal Dufort

Mme Maude Lelièvre
Mme Marie-Pier Pelletier
Mme Christiane Rheault
Mme Nastassia Williams

Pour le Centre de services scolaire

Invitée : Mme Katia Gagnon, directrice l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires

1. Ouverture de la rencontre

Madame Christiane Rheault souhaite la bienvenue à tous et constate le quorum à 18 h 38.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Christiane Rheault fait la lecture de l'ordre du jour de la présente rencontre.

Sur proposition de Mme Marie-Pier Denis, l'ordre du jour est adopté.

3. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal du 12 novembre 2024

Comme tous les membres ont reçu le procès-verbal à l'avance, Mme Christiane Rheault propose l'exemption de lecture.

Sur proposition de Mme Marie-Eve Beaudin, il est résolu que le procès-verbal du 12 novembre 2024 soit adopté.

4. Questions du public

Aucun public présent à la rencontre.

5. Questions au Centre de services scolaire (suivis réunion de travail du 12 décembre 2024)

À la suite de la rencontre de travail du comité de parents du 12 décembre 2024, Madame Christiane Rheault a fait parvenir les questions suivantes, par courriel, au CSSCC :

1. Existe-t-il un comité pour fermer les écoles? Le CP se demande si c'est une bonne idée de garder les écoles avec peu d'écoles ouvertes et aimerait connaître les travaux/discussions en cours à ce sujet au CSS.
2. Quelle est la position du CSS en lien avec l'implication bénévole des parents pour des travaux de rénovation/peinture dans les écoles? Est-il possible pour des parents de mettre en place des projets de ce genre dans nos écoles ?
3. Questionnement sur la place des devoirs dans la vie étudiante et l'apprentissage des enfants.
4. Y a-t-il une possibilité d'uniformiser le modèle de communication aux parents dans les écoles ? Est-ce que le CSS peut proposer un modèle d'agenda pour la région, qui serait uniforme et que les établissements pourraient adapter à leur réalité?
5. Le CP a des questions en lien avec les Transports pour les activités (frais augmentés)

Étant donné l'absence du directeur des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport à la rencontre du comité de parents de ce soir, il a été convenu que les questions seraient acheminées par courriel aux directions concernées, et que les réponses du CSSCC soient transmises par courriel au comité de parents. Il est également convenu d'inviter les directions concernées à la prochaine rencontre, le 8 avril 2025, pour un suivi des questions/réponses.

6. Centre de services scolaire (invitée comité EHDAA – Mme Katia Gagnon)

a) Suivi du comité EHDAA 2024-2025

Mme Katia Gagnon mentionne que deux réunions du comité EHDAA ont eu lieu à ce jour (30 octobre 2024 et 29 janvier 2025). La dernière rencontre de l'année 2024-2025 aura lieu le 13 mai 2025.

Elle mentionne que le comité est en action depuis 2023 et que plusieurs dossiers ont été réalisés dont :

- Recueil de gestion révisé.
- Cadre de référence au niveau des services EHDAA (en rédaction).
- Dépliant informatif sur le plan d'intervention.
- Création d'une adresse courriel pour le comité géré par la secrétaire du Service de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires.
- Liste des ressources à mettre à jour sur le site Internet du CSSCC (section EHDAA)

Partenariat avec la MRC de La Côte-de-Gaspé (L'Équipage) permettant aux élèves EHDAA de participer à des camps de jour. Éventuellement, ce partenariat sera déployé en Haute-Gaspésie. Une travailleuse sociale de l'Équipage va s'assurer de faire de la formation avec les moniteurs pour s'assurer qu'ils soient appuyés.

b) Représentant du comité EHDAA au comité de parents

Il n'y a présentement aucun représentant du comité EHDAA au comité de parents. Mme Gagnon mentionne que ce point a été discuté lors des deux dernières rencontres, mais que personne n'a manifesté d'intérêt à ce jour pour en faire partie. Mme Gagnon mentionne que ce point est à l'ordre du jour à chacune des rencontres.

c) Adoption de la résolution électronique

Délégation du pouvoir de remplacement d'un membre parent au comité des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA).

ATTENDU l'article 185 de la Loi sur l'instruction publique, stipule que le comité de parents désigne les membres parents du comité EHDAA;

ATTENDU qu'un poste de membre parent du comité EHDAA est actuellement vacant et doit être pourvu ;

ATTENDU que le comité de parents souhaite déléguer au comité EHDAA la responsabilité de procéder au remplacement du membre parent vacant;

Il est proposé par madame Chantal Dufort et résolu à l'unanimité :

Que le Comité de parents du Centre de services scolaire des Chic-Chocs délègue au comité EHDAA le pouvoir de procéder à la désignation d'un parent pour pourvoir un poste vacant au sein du comité EHDAA.

Le comité EHDAA devra informer le Comité de parents de la désignation effectuée.

Cette délégation de pouvoir s'applique uniquement au remplacement du poste vacant actuel, et ne constitue pas une modification permanente des responsabilités du comité de parents en vertu de la Loi sur l'instruction publique.

7. Désignation des membres du CA

Appel de candidatures à venir du CSSCC en avril pour nommer des parents membres du comité de parents au CA du CSSCC pour les districts 2 et 3. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature avant le 1^{er} juin 2025. Les membres du comité de parents recevront un courriel avec l'avis de désignation et le formulaire à remplir.

8. Suivis des comités

a) FCPQ

Mme Chantal Dufort mentionne qu'elle va préparer la résolution pour le prix bronze.

b) Prix mérite

Les conseils d'établissement peuvent nommer des parents par résolution pour ce prix.

9. Divers

- Remboursement de la licence Zoom

Mme Christiane Rheault demande l'autorisation de remboursement de sa licence Zoom qui a été payée automatiquement sur sa carte de crédit jusqu'en 2026 au montant de 247,09 \$.

Mme Rheault fournira les pièces justificatives au CSSCC pour qu'elle soit remboursée à même le budget du comité de parents. Elle précise que l'abonnement a été annulé pour le prochain renouvellement, et qu'il était impossible d'annuler l'abonnement qui vient à échéance en 2026.

Tout le comité est d'accord avec cette demande de remboursement.

- Groupe de discussion « Messenger » pour le comité de parents

Mme Rheault procèdera à la création d'un groupe de discussion « Messenger » pour les membres du comité de parent qui souhaitent en faire partie. Ce groupe sera utilisé pour la communication d'informations rapides, aucune décision ne sera prise à partir de ce groupe.

10. Prochaine rencontre et levée de la rencontre

Sur proposition de Nastassia Williams, l'assemblée est levée à 20 h 24.

La prochaine rencontre aura lieu le 8 avril à 18 h 30.